

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour

**Assemblée communale du lundi 8 décembre 2025 à 20h00
à l'aula de l'école primaire (dernier étage)**

Ordre du jour :

1. Discuter et valider la convention relative au nouveau triage forestier Les Breuleux, respectivement discuter et valider la convention de transition y relative.
2. Discuter et voter un crédit de fr. 140'000.- pour les travaux de compensation du défrichement de la carrière « la Fin des Chaux » ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
3. Discuter et voter un crédit de fr. 180'000.- pour l'achat d'un nouveau tracteur pour le service de voirie ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
4. Discuter et voter un crédit-cadre de fr. 1'200'000.- pour la réfection de routes communales avec planification sur 5 ans ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
5. Discuter et voter un crédit de fr. 225'000.- pour la réfection de la partie Nord de la route communale de la Chaux-des-Breuleux ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
6. Discuter et voter un crédit de fr. 1'350'000.- pour le rachat des parts de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura de la PPE du bâtiment sis rue des Esserts 2 aux Breuleux ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
7. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales et les indemnités et adopter le budget 2026 du compte de résultats.
8. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par M. Richard Jeanpierre, ressortissant français, domicilié aux Breuleux.
9. Promesse d'admission au droit de cité communal sollicitée par Mme Rym Kilani, ressortissante tunisienne, domiciliée aux Breuleux.
10. Divers.

Les documents relatifs aux points 1 et 7 sont disponibles en ligne sur le site internet de la Commune des Breuleux : www.breuleux.ch.

Mise à disposition du budget complet 2026 :

Les citoyens qui désirent un projet complet du budget communal 2026 peuvent l'obtenir auprès de l'administration communale ou le consulter directement en ligne sur www.breuleux.ch.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **jeudi 4 décembre 2025 de 17h30 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale du 8 décembre 2025.

Fermeture de fin d'année du bureau communal

En raison des fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du vendredi 18 décembre 2025 à 12h00 au vendredi 2 janvier 2026.

La réouverture est prévue le lundi 5 janvier 2026.

Vente de sapins de Noël

Comme les années précédentes, notre commune vous propose la possibilité d'acheter votre sapin de Noël en remplissant le bulletin ci-dessous qui est à remettre dans la boîte aux lettres de la commune (rue des Esserts 2, direction Grand-Rue) ou à info@breuleux.ch jusqu'au 1er décembre 2025.

La livraison est fixée au jeudi 11 décembre 2025 de 17h15 à 18h30 au garage de la voirie des Vacheries.

Je commande :

- sapin(s) Epicéa 100/150 cm au prix de Fr. 15.-- le sapin
- sapin(s) Epicéa 150/200 cm au prix de Fr. 20. -- le sapin
- sapin(s) Epicéa 200/250 cm au prix de Fr. 25. -- le sapin
- sapin(s) blanc(s) 150/160 cm au prix de Fr. 30. -- le sapin
- sapin(s) Epicéa 250/300 cm au prix de Fr. 35.-- le sapin
- sapin(s) Nordmann 140 cm au prix de Fr. 40.-- le sapin (plus résistant)
- sapin(s) Nordmann 170/180 cm au prix de Fr. 50.-- le sapin (plus résistant)

Nom :

Prénom :

Adresse :

No de téléphone :

Email :

Signature :

Téléski des Breuleux

Les responsables du Téléski des Breuleux transmettent le message suivant :

On recherche:

Tu es motivé, tu aimes le ski, tu aimes les rencontres et tu as un peu de temps à accorder au téléski de ton village?

Le Téléski des Breuleux recherche de nouveaux pistards afin de compléter le groupe actuel. Le but d'un pistard est d'assurer la sécurité des skieurs durant les week-ends et les jours fériés. Ne t'en fais pas, ce ne sera pas tous les week-ends non plus. Les pistards s'organisent entre eux afin de se partager les week-ends de la saison. Plus on est, plus on rigole, plus on fait des fondues pour se réchauffer.

Cerise sur le gâteau, le téléski offre des abonnements "saison" à toute ta famille proche afin qu'elle puisse venir avec toi. Et en plus, en fin de saison, le téléski organise un week-end à ski auquel ta famille peut aussi participer. Si tu es motivé, appelle sans plus attendre le grand chef au numéro suivant... On compte sur toi! Merci pour ton aide!

On propose aux enfants:

En collaboration avec la Commune des Breuleux, le Téléski des Breuleux propose une offre pour les jeunes férus de ski de notre commune. Si tu habites dans la commune des Breuleux et que tu es en âge de scolarité, tu peux profiter d'un abonnement gratuit pour la saison 2025-2026 dans notre station.

N'hésite donc pas à réclamer ton sésame auprès du Téléski des Breuleux à l'adresse "admin@telebreuleux.ch".

Et motive aussi tes parents pour devenir pistards 😊 ... Dévaler les pistes en famille, c'est aussi cool!

Quotité, taxes et indemnités

Année 2026

1. Impôt sur le revenu et la fortune, quotité	1,30
2. Impôt foncier 1,15 o/oo + frais de cadastre 0,1 o/oo (sur valeurs officielles)	o/oo 1,25
3. Taxe sur la gestion des eaux de surface (sur valeurs officielles)	o/oo 0,03
4. Taxe d'exemption du service du feu / maximum fr. 500.- / s/imp. d'Etat	o/o 5,00
5. Taxe des chiens	Fr. 100.00
6. Encrannes : - au pâturage / chevaux	Fr. 48.00
Les Breuleux - au pâturage / bovins	Fr. 45.00
- bétail de l'extérieur, supplément	Fr. 20.00
7. Encrannes : - au pâturage / chevaux	Fr. 65.00
La Chaux - au pâturage / bovins	Fr. 65.00
8. Taxe des ordures : (TVA 8,1 % en sus)	
- Personnes physiques (par assujetti)	Fr. 72.00
- Propriétaires de résidence secondaire (par résidence)	Fr. 180.00
- Appartements de vacances et chambres d'hôtes	Fr. 120.00
- Exploitations agricoles	Fr. 120.00
- Autres usagers : selon décisions du conseil communal - min.	Fr. 100.00
- max.	Fr. 4'000.00
9. Prix de l'eau : (TVA 2,6 % en sus)	
- taxe de compteur diamètre $\frac{3}{4}$ "	Fr. 144.00
(taxe fixe annuelle) diamètre 1 "	Fr. 200.00
diamètre 1 $\frac{1}{4}$ "	Fr. 272.00
diamètre 1 $\frac{1}{2}$ " et plus	Fr. 360.00
- par m ³ consommé	Fr. 3.00
Taxe supplémentaire annuelle pour entretien du réseau :	
- par logement dans les résidences secondaires	Fr. 100.00
- par logement de vacances propriété d'un habitant	Fr. 50.00

10. Taxe des eaux usées, par m ³ (TVA 8,1 % en sus)	Fr. 3.00
11. Prix du terrain (au m ²) :	
- terrain à bâtir viabilisé : selon décision de l'assemblée communale	
- terrain d'aisance	Fr. 19.00
- terrain à bâtir – lotissement « Le Crâtan »	Fr. 180.00
12. Prix à l'heure pour travaux	Fr. 27.50
13. Jetons de présence par séance :	
- membres du conseil et assemblées communales	Fr. 75.00
- commissions locales	Fr. 30.00
- votations et élections au système majoritaire	Fr. 30.00
- élections au système proportionnel	Fr. 60.00
14. Indemnités journalières :	
- pour une journée entière	Fr. 190.00
- pour une demi-journée (plus de 3 heures)	Fr. 95.00
- pour une séance de 2 à 3 heures	Fr. 65.00
- pour une séance de moins de 2 heures	Fr. 40.00
15. Frais de voiture en dehors de la localité, par km	Fr. 0.70
16. Un intérêt identique à celui appliqué par le service cantonal des contributions sera perçu sur les montants dus et arrivés à échéance.	
17. Taxe des résidences secondaires (forfait par appartement)	Fr. 200.00
Taxe de camping résidentiel (forfait par caravane)	Fr. 120.00
18. Coefficient de base pour le subventionnement de logement	Fr. 2'000.00
19. Contribution des propriétaires de terres agricoles et de forêts	
au fonds d'entretien des chemins	minimum Fr. 30.-- par are Fr. 0.30
20. Subvention pour panneaux solaires	par installation Fr. 1'500.00
21. Allocation de naissance	Fr. 2'000.00

Le conseil communal recommande l'acceptation du présent budget.

Les Breuleux, le 03 novembre 2025.

Au nom du conseil communal	
Le président :	Le secrétaire :
Renaud Baume	Pascal Faivet

Commentaires généraux

Le projet de budget 2026 appelle les commentaires généraux suivants :

1. Il est proposé une seule et nouvelle taxe pour l'année 2026. Il s'agit d'une nouveauté suite à l'entrée en vigueur en 2026 du règlement sur la gestion des eaux de surface. La facturation se fera sur la base des valeurs officielles avec un coefficient fixé à 0,03 o/oo.

Aucun changement n'est proposé pour les indemnités.

Concernant la quotité d'impôt, il est proposé un maintien à 1,30 adoptée en 2024.

2. Il y aura deux nouveaux services communaux en 2026 :
 - Gestion de la consommation d'électricité et
 - Gestion des eaux de surface.
3. Suite aux rentrées fiscales moins conséquentes enregistrées aux comptes 2024, notre participation à la péréquation financière cantonale est en diminution (décalage de deux ans).

Cette participation passe de Fr. 6'004'100.-- en 2025 (base 2023) à Fr. 4'361'300.-- (base 2024).

Ce montant correspond globalement à la charge calculée selon les rendements fiscaux 2026 budgétisés; donc, il n'est pas prévu de constituer ou de prélever un montant à la réserve de péréquation financière inscrite au bilan.

4. Nous vous rappelons que, dès l'année 2024, la mesure 610 du Plan d'équilibre intitulée « Compensation financière partielle à l'égard des communes des effets financiers du programme Plan équilibre 22-26 » a été mise en œuvre par le canton.

L'aspect fiscal de cette mesure engendre pour notre commune une rétrocession au canton de l'ordre de Fr. 1'873'000.--.

Sur cette somme, Fr. 907'300.-- seront compensés par les impôts des frontaliers à nous rétrocéder et le solde, soit Fr. 965'700.--, fera l'objet d'un versement.

5. En conclusion, il est proposé un excédent de produits aux comptes de résultat du budget de fonctionnement de Fr. 1'278'400.--, sans les services communaux, et avec une quotité à 1,30.

En détail, ce compte de résultats se présente ainsi :

Compte général :	Excédent de produits	Fr. 1'278'400.—
	Approvisionnement en eau	- Fr. 13'400.—
	Assainissement des eaux	+ Fr. 34'300.—
	Déchets	+ Fr. 12'200.—
	Electricité	+ Fr. 32'300.—
	Eaux de surface	- Fr. 4'000.—

Compte de résultats

Fr. 1'339'800.—

RECAPITULATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	COMPTE 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Chapitres	Quotité : 1,30	Quotité : 1,30	Quotité : 1,30

0 ADMINISTRATION GENERALE	SFr. -666 915.70	SFr. -697 100.00	SFr. -754 800.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS - DEFENSE	SFr. -43 091.95	SFr. -61 700.00	SFr. -60 600.00
2 FORMATION	SFr. -2 435 588.54	SFr. -2 601 300.00	SFr. -2 562 400.00
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	SFr. -403 078.90	SFr. -595 400.00	SFr. -548 400.00
4 SANTE	SFr. -12 623.75	SFr. -13 000.00	SFr. -15 900.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	SFr. -1 435 113.30	SFr. -1 455 800.00	SFr. -1 485 300.00
6 TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS	SFr. -506 467.06	SFr. -641 700.00	SFr. -690 200.00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT -			
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	SFr. 166 551.30	SFr. -39 700.00	SFr. 20 200.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	SFr. 39 511.60	SFr. -91 100.00	SFr. 33 900.00
9 FINANCES - IMPÔTS	SFr. 6 525 169.38	SFr. 7 935 400.00	SFr. 7 341 900.00
EXCEDENT DE CHARGES			
EXCEDENT DE REVENUS sans services communaux	SFr. 1 228 353.08	SFr. 1 738 600.00	SFr. 1 278 400.00
SERVICE COMMUNAUX	SFr. 195 570.05	SFr. 3 200.00	SFr. 61 400.00
EXCEDENT DE REVENUS avec services communaux	SFr. 1 423 923.13	SFr. 1 741 800.00	SFr. 1 339 800.00